

## Assurance-chômage

**Le Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie accueille favorablement l'adoption en 2<sup>e</sup> lecture du projet de loi C-269.**

**Sherbrooke, le 10 novembre 2006** – Le Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie ne peut que se réjouir de ce vote favorable à une bonification du régime d'assurance-chômage. **«C'est un énorme pas dans la bonne direction !»** affirme Denis Poudrier, coordonnateur du MCCE.

Le coeur de la lutte sur l'assurance-chômage vise depuis des années une plus grande accessibilité au régime. Le projet de loi C-269, présenté par le Bloc Québécois rejoint deux des grandes revendications portées par le Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE).

Premièrement, ce projet de loi permettrait de se débarrasser de la discriminatoire **«norme variable d'admissibilité»** qui pousse les gens à se réjouir des hausses des taux de chômage régionaux. Il établirait un critère unique d'admissibilité à 360 heures pour tous et toutes, peu importe le lieu de résidence.

**«Le critère en vigueur ce mois-ci à Sherbrooke est d'au moins 630 heures d'emploi assurable. Bien des gens actuellement exclus auraient accès à l'assurance-chômage avec un critère de 360 heures»** précise M. Poudrier.

Deuxièmement, C-269 propose de hausser le taux des prestations de 55 % à 60 % du salaire. **«Cette hausse représente une augmentation de 10 % du pouvoir d'achat de l'ensemble des prestataires. Ce serait un net avantage pour l'économie régionale et les commerçants locaux»** souligne M. Poudrier.

**«Toutefois, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Ce projet a encore d'autres étapes à franchir avant de nous permettre de célébrer une quelconque victoire»** conclut M. Poudrier.

Le Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie réclame:

- Un critère unique d'admissibilité de 350 heures;
- Un taux de prestations d'au moins 60 % du salaire;
- Un minimum de 35 semaines de prestations;
- Aucune exclusion de plus de 6 semaines.

- 30 -

Renseignements: Denis Poudrier, coordonnateur  
Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie (MCCE)  
bureau: 819 566-5811